

CHANGEONS LE QUÉBEC, PAS LE CLIMAT

DÉCLARATION DE POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Dessignons l'avenir ensemble

31^e CONGRÈS DE LA FTQ // PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2016



Rédaction

Colin L'Ériger

Soutien à la rédaction

Lise Côté et Alexandre Leduc

Secrétariat

Yuriko Hattori

Relecture

Yuriko Hattori et Francine Vigeant

Coordination de la publication

Isabelle Gareau

Page couverture

Upperkut

Mise en page

Anne Brissette

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone: 514 383-8000

Sans frais: 1 877 897-0057

Télécopieur: 514 383-8004

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 4^e trimestre 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ISBN 978-2-89639-338-1

Imprimé par le service de l'imprimerie de la FTQ  



Table des matières

INTRODUCTION	5
1. DESSINONS L'AVENIR ENSEMBLE : LA TRANSITION JUSTE	7
2. LE CANEVAS D'UNE TRANSITION JUSTE	9
Une transition planifiée	9
Élaborer une véritable stratégie pour l'emploi	10
Réduire les coûts humains et sociaux durant la transition	12
Instaurer un nouveau modèle de consommation	12
Assurer la participation des travailleurs et des travailleuses	13
3. LA FTQ DOIT TRACER LA VOIE	15



Introduction

Partout dans le monde, les conséquences des changements climatiques se font déjà sentir. Des territoires disparaissent à cause de la montée des eaux, des récoltes sont perdues en raison de sécheresses ou d'inondations, des vagues de chaleur inhabituelles rendent le travail plus pénible, et des feux de forêt entraînent des drames sociaux et freinent l'activité économique. Tout indique que ces phénomènes se multiplieront et augmenteront en intensité au cours des prochaines années, mettant ainsi en péril les conditions de vie sur Terre.

Pour éviter le pire, il faut dès maintenant opérer des transformations radicales à un rythme et à une ampleur encore jamais vus. L'humanité ne dispose que d'une trentaine d'années pour effectuer une transition vers une économie et une société sobres en carbone. Ces efforts s'avèrent essentiels afin d'éviter les conséquences désastreuses autant au Québec que dans les pays qui sont plus vulnérables aux changements climatiques. Pour certains peuples, ce phénomène pourrait entraîner la disparition totale de leur territoire! De plus, comme le souligne la Confédération syndicale internationale, il n'y a pas d'emploi sur une planète morte.

Avec la conclusion d'un accord lors de la Conférence de Paris sur le climat en décembre 2015, la communauté internationale s'est engagée sur cette voie, quoique les efforts consentis se révèlent nettement insuffisants à l'heure actuelle. Au Québec, le gouvernement libéral s'est fixé des cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sans toutefois se doter d'un véritable

plan de transition et sans impliquer le mouvement syndical. Jamais n'évoque-t-on les enjeux de l'emploi et du travail alors que des changements structurels majeurs sont à prévoir dans tous les secteurs d'activité économique et dans toutes les régions québécoises. Ce manque de vision et de courage politique risque de conduire le Québec à une impasse totale.

Combattre les changements climatiques, c'est se préoccuper des emplois. Et protéger les emplois, c'est tenir compte de la crise climatique. Pour la FTQ, ces deux enjeux sont indissociables et doivent être abordés de façon conjointe. Il s'agit autant d'une condition essentielle de réussite de cette transition que d'un impératif de justice sociale. La FTQ est convaincue qu'une implication syndicale vigoureuse dans le dossier climatique représente la meilleure façon de défendre les intérêts de nos membres et de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. C'est pourquoi la FTQ a participé à de nombreuses

mobilisations et consultations sur le sujet au cours des dernières années.

De mars à septembre 2016, la FTQ a rencontré environ 250 militants et militantes de l'ensemble des régions du Québec afin d'échanger sur les enjeux associés aux changements climatiques, d'écouter leurs préoccupations et de débattre de certaines questions comme le pipeline Énergie Est de TransCanada et la collaboration avec les groupes environnementaux. La présente déclaration de politique, qui résulte de cette démarche, vise à présenter une vision syndicale de la lutte contre les changements climatiques, à faire de la FTQ un leader en la matière et à fournir une feuille de route pour les prochaines années. Cependant, ce document ne met pas fin au dialogue, bien au contraire. Il faudra continuer les discussions et les débats sur ces questions afin de rendre nos positions plus vivantes et de susciter l'adhésion de nos membres à notre projet de société.

La lutte contre les changements climatiques

La lutte contre les changements climatiques vise non seulement à s'attaquer aux causes du phénomène, c'est-à-dire réduire les émissions de GES associées à l'activité humaine, mais aussi aux impacts négatifs qui se produisent déjà et qui se produiront au cours des prochaines années. À cet égard, il existe deux stratégies complémentaires.

D'abord, les **mesures d'atténuation** permettent de limiter la hausse du réchauffement planétaire en visant une réduction générale des émissions de GES, et donc de prévenir certains impacts associés aux changements climatiques. Pensons, par exemple, à l'électrification des transports qui a pour objectif de diminuer la consommation d'hydrocarbures.

Ensuite, les **mesures d'adaptation** visent à réduire la vulnérabilité des individus ou d'une communauté face à l'effet des changements climatiques. Pensons notamment à des politiques de verdissement du territoire pour lutter contre les îlots de chaleur.

L'Accord de Paris et les engagements des gouvernements

Avec la conclusion d'un accord lors de la Conférence de Paris sur le climat (COP21), la communauté internationale s'est engagée à limiter la hausse de la température mondiale en deçà de 2°C et même à poursuivre ses actions pour ne pas dépasser un réchauffement de 1,5°C. Afin d'éviter les pires conséquences du dérèglement climatique, la FTQ estime que tous les efforts collectifs doivent viser à limiter cette hausse à 1,5°C. Au moment d'écrire ces lignes, l'Accord de Paris venait tout juste d'entrer en vigueur.

Dans le cadre de cet accord, il revient à chaque État signataire d'établir une cible de réduction d'émissions de GES et les moyens pour l'atteindre. L'accord ne prévoit aucun mécanisme pour contraindre les États à respecter leurs engagements ou les sanctionner en cas d'inaction. Bien que le nouveau gouvernement canadien ait joué un rôle plutôt positif lors de la COP21, ses objectifs climatiques diffèrent peu de ceux adoptés par les conservateurs pour le moment, ce qui constitue une grande source de préoccupation.

Le gouvernement du Québec, quant à lui, a pris des engagements qui visent à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C. Pour ce faire, il a adopté plusieurs cibles intermédiaires qui mènent à un objectif ultime, soit une réduction de 80 à 95% des émissions de GES en 2050 selon le niveau de 1990. Ces engagements découlent de l'adhésion du Québec au Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial, une déclaration de principes non contraignante s'adressant aux gouvernements du niveau sous-national comme les provinces, les territoires ou les États fédérés.



1. Dessinons l'avenir ensemble : la transition juste

Les premières revendications de la FTQ en environnement remontent aux années 1960 et la première déclaration de politique sur cette question était déposée au 21^e Congrès en 1989. Longtemps engagée sur la voie du développement durable¹, la FTQ défend une vision de la protection de l'environnement qui s'appuie sur des valeurs de justice sociale, d'équité et de solidarité.

Bien qu'il y ait plusieurs enjeux environnementaux dignes d'attention, la lutte contre les changements climatiques constitue probablement le défi le plus urgent du 21^e siècle. Des transformations majeures sont anticipées dans toutes les facettes de la vie humaine et plus particulièrement dans nos façons de produire, de travailler, de se déplacer et de consommer.

Les travailleurs et les travailleuses ne sont pas étrangers aux conséquences des mutations de l'économie. Pensons seulement aux défis causés par les changements technologiques et par la mondialisation. Dans chacune de ces situations, l'approche de la FTQ est restée la même. Sans être contre les progrès technologiques ou la protection de l'environnement, nous avons livré des luttes pour que ces transitions soient harmonieuses et respectent les droits et la dignité des travailleurs et des travailleuses.

Notre revendication pour une transition juste s'inscrit dans cette lignée. Nous militons pour que les coûts humains, sociaux et économiques de la lutte contre les changements climatiques ne soient pas uniquement assumés par les travailleurs et les travailleuses ainsi que les communautés touchés, mais bien par l'ensemble de la société. Pour y arriver, il faudra se doter de moyens dignes de ce nom.

Réclamer une transition juste implique également une lutte pour l'instauration d'une société plus juste. La crise climatique n'est pas qu'environnementale.

Elle est aussi économique, sociale et politique. Elle symbolise l'échec des gouvernements et du modèle néolibéral dans la mise sur pied d'un développement véritablement durable.

Au cours de son histoire, la FTQ a défini les contours d'un projet de société progressiste et humaniste. Le 31^e Congrès de la FTQ estime qu'il faut se saisir de la question des changements climatiques pour mettre de l'avant cette vision et renforcer notre action syndicale. Il ne tient qu'à nous de dessiner, ensemble, un avenir qui répond aux aspirations des travailleurs et des travailleuses du Québec.

Une lutte enracinée dans nos valeurs syndicales

« Jamais la FTQ ne s'est opposée aux changements technologiques comme tels. La FTQ a dû se dresser plutôt contre le caractère unilatéral des décisions du patronat, contre l'absence de souci des employés vis-à-vis les intérêts des travailleurs et des travailleuses. Plus souvent qu'autrement, en effet, les changements technologiques sont planifiés et imposés sans égard aux conséquences négatives qu'ils sont susceptibles d'engendrer pour les travailleurs et les travailleuses. » FTQ, *Pour un progrès sans victime*, Colloque sur les changements technologiques, document de travail, 1985, p.3.

« La FTQ verra à réclamer des mesures équitables de soutien et d'ajustement, des possibilités de recyclage, de placement et de reclassement, et de maintien du revenu pour ceux et celles dont l'emploi serait compromis par des impératifs de protection de l'environnement. Ces coûts ne doivent pas être supportés par les seuls travailleurs et travailleuses, puisque c'est la société dans son ensemble qui bénéficiera d'un meilleur environnement. » FTQ, *Déclaration de politique sur le développement durable*, 22^e Congrès, Montréal, 1991, p.15.

« C'est pourquoi le 30^e Congrès de la FTQ rejette le modèle néolibéral qui fait porter aux travailleurs et aux travailleuses des secteurs en déclin les coûts et les impacts d'une transition vers une économie verte. La FTQ enjoint les gouvernements à établir des stratégies de transition équitable pour les personnes et les communautés qui subiront les effets négatifs de ces transformations, et à en répartir les coûts économiques et sociaux de manière équitable entre tous les acteurs de la société. » FTQ, *Déclaration de politique sur l'énergie*, 30^e Congrès, Québec, 2013, p.7.

1. Par développement durable, on entend « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Ce type de développement vise à réconcilier l'économie, le social et l'environnement. Voir : COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, *Notre avenir à tous*, Genève, 1987.



2. Le canevas d'une transition juste

Afin de protéger les conditions de travail et de vie des travailleurs et des travailleuses durant cette période de transformations économiques et sociales majeures, de favoriser la justice sociale et de s'assurer du succès de la lutte contre les changements climatiques, les gouvernements doivent absolument inscrire leurs actions dans un cadre de transition juste. Le 31^e Congrès de la FTQ est une occasion de nous doter d'une vision respectueuse de ces principes. C'est d'ailleurs ce qui est recommandé par l'Organisation internationale du travail². Pour ce faire, cette déclaration de politique propose, dans les sections suivantes, un canevas devant guider le Québec vers une économie et une société durables. La FTQ a déjà adopté plusieurs orientations et revendications qui vont dans ce sens dans la déclaration de politique sur l'énergie du 30^e Congrès (2013).

UNE TRANSITION PLANIFIÉE

Pour la FTQ, le gouvernement du Québec doit jouer un rôle important dans la planification de la transition, ce qui n'exclut toutefois pas que nous puissions exercer des pressions sur le gouvernement fédéral dans certains domaines. À l'heure actuelle, la bourse du carbone constitue la pièce maîtresse de la stratégie québécoise de lutte contre les changements climatiques. Ce mécanisme de marché laisse aux entreprises une grande latitude dans les moyens

de réduire leurs émissions de GES. La FTQ demeure extrêmement sceptique sur sa réelle efficacité et estime que ce mécanisme ne doit pas occuper une place prépondérante dans le coffre à outils du gouvernement. À elles seules, les forces du marché ne peuvent régler le problème des changements climatiques.

Comme la lutte contre les changements climatiques

constitue d'abord et avant tout un enjeu collectif, cela nécessite des solutions collectives. Au cours des dernières années, le gouvernement libéral a attaqué le modèle québécois avec ses politiques d'austérité et a consacré d'importantes sommes au Fonds des générations plutôt que d'investir dans la protection de l'environnement et la création d'emplois de qualité. Pourtant, l'État québécois dispose d'une

Les positions de la FTQ sur la transition énergétique

Lors du 30^e Congrès, la FTQ a déposé une déclaration de politique sur l'énergie qui s'inscrivait, entre autres, dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. La déclaration soulignait notamment la nécessité d'effectuer une transition vers des énergies renouvelables. Elle a grandement orienté les actions de la FTQ dans le dossier des changements climatiques et conserve toute sa pertinence dans le cadre de la présente déclaration de politique. Voici quelques-unes des revendications qui touchent de plus près l'enjeu des changements climatiques :

- ▶ Bâtir des ponts avec les groupes environnementaux et sociaux afin de développer une compréhension commune des enjeux énergétiques;
- ▶ Réclamer que le gouvernement québécois mette sur pied une politique énergétique structurante et cohérente, en faveur d'une gestion collective des ressources énergétiques et de leur exploitation, et qui s'articule avec ses autres politiques et stratégies, notamment la stratégie industrielle;
- ▶ Revendiquer le démarrage d'un grand chantier d'électrification des transports collectifs;
- ▶ Revendiquer l'instauration de normes strictes en matière environnementale pour le transport des marchandises, de manière à réduire les émissions de GES et prévoir du financement public afin de soutenir les entreprises qui s'engageront dans cette voie;
- ▶ Revendiquer une transition qui soit équitable pour les travailleurs et les travailleuses ainsi que pour les communautés touchés;
- ▶ Demander aux gouvernements de promouvoir l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans une perspective globale et collective;
- ▶ Définir les conditions essentielles pour que la FTQ donne son aval au développement de la filière des hydrocarbures.

2. ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, Genève, 2015.

Source : FTQ, *Déclaration de politique sur l'énergie*, 30^e Congrès, Québec, 2013.

capacité formidable d'action et de plusieurs leviers économiques majeurs comme Hydro-Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec pour intervenir énergiquement dans la lutte contre les changements climatiques.

De plus en plus, les gouvernements se questionnent sur la pertinence d'instaurer des mesures d'écofiscalité, par exemple des taxes sur l'essence, des péages routiers ou des taxes supplémentaires pour les véhicules énergivores. Or, cela n'est pas sans soulever certaines préoccupations considérant que plusieurs de ces mesures entrent en opposition avec les principes à la base d'une fiscalité progressive.

Par conséquent,

- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, exige du gouvernement québécois qu'il mette fin à ses politiques d'austérité, qu'il hausse ses revenus et qu'il adopte une approche plus interventionniste dans la lutte contre les changements climatiques en mettant sur pied un ambitieux plan de transition qui soit cohérent, structuré et adéquatement financé;**
- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ encourage le gouvernement à utiliser non seulement la bourse du carbone, mais toute la panoplie d'instruments à sa disposition, ce qui peut inclure des lois, des règlements, des mesures fiscales et des investissements;**
- ▶ **Qu'il soit aussi résolu que la FTQ revendique que le gouvernement mette sur pied plusieurs chantiers, comme l'électrification et le développement du transport collectif; la mise**

en place d'infrastructures vertes; l'intensification de la construction en bois; la rénovation écoénergétique; la modernisation des entreprises ainsi que d'autres mesures d'efficacité énergétique, et ce, en concertation avec le mouvement syndical et la société civile;

- ▶ **Qu'il soit finalement résolu que la FTQ poursuive sa réflexion sur l'écofiscalité — ce qui comprend entre autres la tarification du carbone, les taxes sur les carburants et un système de bonus-malus pour les véhicules automobiles — et établisse les conditions essentielles pour donner son appui à de telles mesures.**

ÉLABORER UNE VÉRITABLE STRATÉGIE POUR L'EMPLOI

Le modèle économique actuel, et plus particulièrement les processus de production, demeure la plus grande source d'émissions de GES. Ce constat laisse présager des répercussions majeures sur l'emploi dans les années à venir. Bien que tous les secteurs d'activité économique risquent d'être touchés, les défis en la matière seront encore plus importants pour les industries intenses en carbone comme les alumineries, le transport, les cimenteries, les pâtes et papiers, les aciéries, la pétrochimie, la transformation alimentaire et les mines.

Envisager la fermeture de ces entreprises n'est pas une option viable, car elle ne réglerait en rien le problème des changements climatiques. La production se poursuivrait tout de même, mais dans des pays ayant des normes environnementales moins

sévères. Cela ferait augmenter les émissions de GES en plus de mener à des pertes d'emplois de qualité en région. Il faut donc miser, entre autres, sur des processus de production plus verts, la modernisation de la machinerie et l'adoption de technologies moins polluantes. Soutenir l'amélioration des bilans environnementaux des entreprises par des investissements productifs permet d'en assurer la pérennité.

Le Québec doit impérativement se diriger vers une économie sobre en carbone, viser le développement de nouvelles filières industrielles vertes et s'affranchir de sa dépendance aux hydrocarbures. D'après une étude de Blue Green Canada, les investissements dans certains secteurs verts créent de six à huit fois plus d'emplois comparativement à ceux des énergies fossiles³. L'avenir de l'emploi ne passe donc pas par le développement de la filière des hydrocarbures. Dans cette transition, le Fonds de solidarité FTQ doit jouer un rôle de premier plan. Nous avons entre les mains un outil formidable capable d'infléchir les grands axes de développement de l'économie québécoise.

À l'heure actuelle, il apparaît difficile de prédire avec exactitude les impacts de la lutte contre les changements climatiques sur l'emploi. La FTQ est néanmoins persuadée que le Québec possède tous les atouts nécessaires pour effectuer cette transition de manière harmonieuse. Pensons seulement à l'hydroélectricité québécoise qui donne accès à une énergie propre, abondante et renouvelable. En se préparant convenablement

3. BLUE GREEN CANADA, *More Bang for our Buck. How Canada Can Create More Energy Jobs and Less Pollution*, 2012.





et en développant une stratégie vigoureuse pour l'emploi, il sera possible de créer, protéger et maintenir des emplois de qualité. Surtout, cela constitue la meilleure façon de réduire les tensions inhérentes entre l'environnement d'un côté et les emplois de l'autre. Malheureusement, le gouvernement libéral au pouvoir fait preuve d'un manque de volonté politique et de vision quant à ces enjeux.

Par conséquent,

- ▶ Qu'il soit résolu que la FTQ demande au gouvernement de réaliser des études sérieuses sur les impacts des mesures de lutte contre les changements climatiques sur l'emploi, et ce, selon les secteurs d'activité économique et pour l'ensemble des régions du Québec;
- ▶ Qu'il soit résolu que la FTQ fasse pression sur le gouvernement afin qu'il adopte une véritable stratégie pour l'emploi qui tient compte des spécificités régionales et sectorielles au regard des effets des mesures de lutte contre les changements climatiques;
- ▶ Qu'il soit résolu que la FTQ exige la mise sur pied d'une politique industrielle résolument verte ayant pour objectifs, entre autres, la réduction des émissions de GES des entreprises, le développement de nouveaux secteurs verts, l'accroissement des activités de 2^e et 3^e transformations, le développement économique des régions et la relance du secteur manufacturier;
- ▶ Qu'il soit résolu que la FTQ fasse pression sur les entreprises afin qu'elles investissent davantage pour

La bourse du carbone

Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE), communément appelé bourse du carbone ou marché du carbone, est un mécanisme de marché qui a pour but d'inciter les entreprises à réduire leurs émissions de GES. Au Québec, la bourse du carbone couvre environ 85 % de l'ensemble des émissions de GES. Pour le moment, le SPEDE du Québec est lié à celui de la Californie.

Pour se conformer au marché du carbone, les entreprises assujetties doivent se procurer des droits d'émission, ce qui est comparable en quelque sorte à des permis de polluer. Chaque année, le nombre de droits d'émission disponibles diminue, ce qui en théorie devrait inciter les entreprises à réduire leurs émissions de GES, notamment grâce à des investissements dans les énergies propres ou dans l'efficacité énergétique. Une entreprise qui dispose de plus de droits d'émission que nécessaire peut les revendre à une entreprise qui en a besoin. Même si dans les faits le principe de base peut sembler simple, il s'agit d'un système passablement complexe faisant l'objet de plusieurs critiques et qui est loin d'avoir fait ses preuves.

- limiter leurs émissions de GES et modernisent leurs installations à cet effet; et enjoigne le gouvernement de mettre sur pied des programmes pour les soutenir financièrement durant la transition;
- ▶ Qu'il soit aussi résolu que la FTQ rappelle que son appui au développement de la filière des hydrocarbures au Québec est conditionnel au respect de tous les critères suivants :
 - Le respect des communautés et l'atteinte de l'acceptabilité sociale;
 - Le respect des cibles de réduction d'émissions de GES;
 - La mise sur pied d'une société d'État qui sera maître d'œuvre de cette exploitation;
 - Le respect des normes socio-environnementales les plus strictes et l'engagement de la responsabilité financière des entreprises en cas de dommages environnementaux;

- L'utilisation des profits pour favoriser la transition vers des énergies propres;
- La démonstration que les projets sont faisables et rentables;
- Le déploiement d'une stratégie industrielle visant, entre autres, à créer de nouvelles filières afin de contribuer à la diversité des économies locales et régionales;
- ▶ Qu'il soit finalement résolu que la FTQ incite le Fonds de solidarité FTQ à s'impliquer directement dans la transition vers une économie faible en carbone et à entamer une réflexion sur ses investissements dans les entreprises exploitant les hydrocarbures.

RÉDUIRE LES COÛTS HUMAINS ET SOCIAUX DURANT LA TRANSITION

Dans cette transition, des emplois seront créés, d'autres se transformeront et, malheureusement, certains pourraient disparaître en raison des mesures de réduction d'émissions de GES. La FTQ veut à tout prix éviter l'avènement d'une société de chômage, la dévitalisation des communautés et des régions du Québec, et la multiplication des drames humains. La FTQ continuera de se battre pour le maintien ou la reconversion des emplois existants tout en insistant sur le respect des cibles climatiques.

Si des pertes d'emplois se concrétisent en raison de mesures associées à la lutte contre les changements climatiques, les travailleurs et les travailleuses touchés ne doivent pas être les seuls à en supporter les effets négatifs. C'est une question de justice. Sans un accompagnement de l'État et une bonification du filet social, on peut s'attendre à une certaine résistance de la part des employeurs ainsi que des travailleurs et des travailleuses qui risquent d'être touchés. Et avec raison! Il n'est pas raisonnable de demander aux travailleurs et aux travailleuses de choisir entre leur survie à court terme et celle de la planète à long terme. Pour la FTQ, il ne peut y avoir de transition juste sans la mise sur pied de mesures de protection sociale. Ultimement, ceux et celles qui pourraient être affectés durant la transition doivent être en mesure d'occuper, idéalement dans leur région, un emploi avec des conditions de travail comparables. C'est à cette condition que la transition vers une économie et une société sobres en carbone a le plus de chances de réussir.

Par conséquent,

- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ fasse pression sur le gouvernement fédéral afin que le régime d'assurance-emploi soit bonifié de manière à soutenir adéquatement les travailleurs et les travailleuses victimes de transformations structurelles liées à des mesures de lutte contre les changements climatiques;**
- ▶ **Qu'il soit aussi résolu que la FTQ revendique un soutien gouvernemental accru pour un meilleur accès à de la formation qualifiante et transférable, des services de placement, des services de reclassement, des programmes de formation et des mesures de soutien du revenu spécifiques afin que les travailleurs et les travailleuses puissent s'adapter aux nouveaux emplois découlant de la transition;**
- ▶ **Qu'il soit finalement résolu que la FTQ demande aux gouvernements de mettre sur pied des fonds de transition pour soutenir la diversification économique des régions québécoises.**

INSTAURER UN NOUVEAU MODÈLE DE CONSOMMATION

Indéniablement, la société de consommation a permis une amélioration de la qualité de vie. Cependant, si tous les habitants de la Terre consommaient de la même façon que dans les pays industrialisés, les ressources de la planète s'épuiseraient très rapidement. Cette surconsommation occasionne la production d'une quantité phénoménale de déchets. Il

serait trop facile de blâmer les individus, alors qu'à grands coups de publicité, on les incite à se procurer de nouvelles marchandises quitte à s'endetter de manière déraisonnable. Il faut plutôt regarder du côté des entreprises et des gouvernements.

Les entreprises fabriquent à dessein des biens non durables qui, trop souvent, ne peuvent être réparés. Les accords de libre-échange favorisent les circuits économiques longs, accentuant ainsi les besoins de transport. Pensons entre autres à l'importation de fraises de la Californie alors qu'il s'en produit déjà beaucoup au Québec. Cela contraste avec les circuits économiques courts qui consistent à maximiser la production locale pour combler les besoins locaux. Peu d'efforts sont consacrés pour réduire le suremballage des produits. Une proportion importante de nourriture, environ 40% selon certaines estimations, serait gaspillée alors que plusieurs citoyens et citoyennes ne mangent pas à leur faim. Certains aliments parcourent des centaines et parfois des milliers de kilomètres avant d'être consommés. Les bouteilles de vin en verre ne sont toujours pas consignées alors qu'une telle mesure permettrait de protéger des emplois au Québec et de mieux revaloriser cette matière. Ces situations n'ont aucun sens sur les plans économique, social et environnemental.

Par conséquent,

- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ revendique une série de mesures visant l'instauration d'un modèle de consommation véritablement durable, ce qui peut comprendre des lois et des normes pour contrer l'obsolescence programmée,**





l'adoption de consignes sur davantage de produits (comme les bouteilles de vin et les contenants en verre), l'instauration de circuits économiques courts et des mesures pour limiter la production de déchets;

- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ fasse pression sur les gouvernements afin qu'ils instaurent, dans la mesure du possible, des politiques d'achat local dans les institutions publiques;**
- ▶ **Qu'il soit aussi résolu que la FTQ soutienne, dans la mesure du possible, l'adoption d'un système alimentaire durable qui s'appuie sur la satisfaction des besoins de la population, la souveraineté alimentaire, l'achat local et la réduction du gaspillage alimentaire;**
- ▶ **Qu'il soit finalement résolu que la FTQ encourage le Fonds de solidarité à investir dans des entreprises qui contribuent à la mise sur pied d'un modèle de consommation durable, par exemple dans l'industrie du recyclage ou de la valorisation des déchets.**

ASSURER LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

Avec le gouvernement libéral actuel, le dialogue social et la concertation sont au point mort. Les centres locaux de développement ont été abolis. Les consultations gouvernementales ressemblent davantage à des exercices de relations publiques. Le mouvement syndical n'est pas pris avec sérieux dans le dossier des changements climatiques. Cette situation est tout simplement inacceptable

parce que sans l'implication des syndicats, il ne peut pas y avoir de développement durable.

Les travailleurs et les travailleuses détiennent une expertise et des connaissances incomparables en ce qui a trait au fonctionnement et au processus de production de leur entreprise. La tournée régionale sur l'emploi et les changements climatiques l'a amplement démontré. Ils peuvent jouer un rôle extrêmement positif en proposant notamment des solutions concrètes pour réduire les émissions de GES. Déjà, certains syndicats ont négocié l'inclusion de clauses environnementales dans leur convention collective et œuvrent en ce sens.

Depuis la déclaration de politique sur le développement durable de 1991, la FTQ prône la création de comités sur l'environnement. En raison de l'ampleur des défis et de l'urgence d'agir, le 31^e Congrès estime que les approches volontaires ne peuvent fonctionner. Tous les travailleurs et les travailleuses doivent nécessairement pouvoir participer aux décisions qui les concernent,

et ce, autant à titre de citoyens et de citoyennes que d'acteurs économiques majeurs.

Par conséquent,

- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ fasse pression sur le gouvernement pour que la concertation et le dialogue social fassent partie intégrante des démarches associées à la transition, et ce, à l'échelle nationale et régionale;**
- ▶ **Qu'il soit aussi résolu que la FTQ revendique auprès du gouvernement des mesures pour que les travailleurs et les travailleuses soient informés des transformations qui surviendront dans leur milieu de travail en raison de la lutte contre les changements climatiques et qu'ils soient impliqués dans leur mise en œuvre afin de protéger les emplois et les conditions de travail;**
- ▶ **Qu'il soit finalement résolu que la FTQ invite ses syndicats affiliés et leurs sections locales à s'impliquer dans le dossier environnemental et à négocier des clauses environnementales dans leurs conventions collectives.**

Les conventions collectives : un outil de protection environnementale

Les syndicats du monde, du Canada et du Québec ont négocié plusieurs clauses environnementales dans leur convention collective. Voici, sommairement, le contenu de certaines d'entre elles :

- ▶ **Des mesures et des incitatifs pour favoriser les modes de transport durable (transport collectif, covoiturage, vélo, etc.);**
- ▶ **L'instauration de politiques d'achat écologique;**
- ▶ **La mise sur pied d'un comité sur l'environnement pour améliorer le bilan de l'entreprise en la matière;**
- ▶ **L'adoption de politiques pour favoriser le recyclage, prévenir le gaspillage et améliorer l'efficacité énergétique;**
- ▶ **L'inclusion d'un droit de refus de polluer et de protections contre les mesures de représailles pour les lanceurs d'alerte (*whistleblowers*).**



3. La FTQ doit tracer la voie

Pour que cette transition mène à une société plus juste, plus verte, plus égalitaire et plus solidaire, il faudra continuer à bâtir notre rapport de force. Le choix est simple. Nous pouvons laisser le gouvernement et les entreprises planifier la transition pour nous ou prendre les devants et faire en sorte que cette dernière corresponde à nos intérêts. Seule une pression forte et constante permettra à la FTQ de s'imposer comme un acteur incontournable et un vecteur de changement.

Le 31^e Congrès de la FTQ considère que les efforts d'information, de sensibilisation et de formation doivent se poursuivre afin que les travailleurs et les travailleuses puissent prendre part de façon active à la transition vers une économie et une société sobres en carbone. Considérant la complexité de ce dossier et les multiples ramifications qu'il comporte, des questions demandent d'être approfondies. La réflexion devra se poursuivre au cours des prochaines années.

Finalement, l'échéance électorale québécoise d'octobre 2018 doit servir de tremplin pour notre action politique. Il importe de rassembler les forces vives de la société québécoise afin de porter haut et fort notre revendication pour une transition juste. De telles solidarités avec les autres organisations syndicales, les groupes environnementaux et les groupes de la société civile permettront de renforcer nos moyens d'action et d'atteindre plus efficacement nos objectifs qui visent à faire du Québec une société plus juste, solidaire et démocratique.

Par conséquent,

- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ maintienne sa participation aux débats environnementaux afin de faire valoir les intérêts des travailleurs et des travailleuses et pour convaincre la population de la nécessité d'une transition juste;**
- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, évalue les besoins de formation sur le sujet des changements climatiques et que, le cas échéant, elle développe les outils les plus appropriés ou organise des activités pour approfondir la réflexion déjà entamée;**
- ▶ **Qu'il soit résolu que la FTQ poursuive sa réflexion sur l'investissement socialement responsable, entre autres en lien avec les impacts de la lutte contre les changements climatiques sur les placements des caisses de retraite;**
- ▶ **Qu'il soit finalement résolu que la FTQ organise un événement sur la crise climatique et l'emploi, de concert avec les organisations de la société civile, dans le but de faire pression sur le gouvernement québécois lors des prochaines élections.**

